

Relevé de décisions du Conseil communautaire du 16 décembre 2013.

Etaient présents ou représentés : M. Philippe SALASC, M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. Jean-Marcel JOVER, Mme Sylvie CONTRERAS, Mme Anne-Marie DEJEAN, Mme Maguelonne SUQUET, M. Robert POIJOL, M. Gérard CABELLO, M. Eric CORBEAU, M. Jean-Pierre DURET, M. Claude CARCELLER, M. Bernard JEREZ, M. Louis VILLARET, M. André YVANEZ, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Bernard DOUYSET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Franck DELPLACE, M. Michel COUSTOL, M. Robert SIEGEL, M. Jean-François RUIZ, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, M. Pascal DELIEUZE, Madame Danielle MORALES, Madame Monique GIBERT, Mme Florence QUINONERO -M. Alain CALAS suppléant de Mme Marie-Claude BEDES, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND, M. Jean FABRE suppléant de Mme Agnès CONSTANT

Procurations : M. Christian LASSALVY à Mme Maguelonne SUQUET, M. René GOMEZ à M. Jean-Marcel JOVER, M. Jean Pierre VANLUGGENE à M. Claude CARCELLER, M. Jean-Claude MARC à M. Jacques DONNADIEU

Excusés : M. Jérôme CASSEVILLE, M. Frédéric GREZES, Monsieur Christian DOUCE, M. David CABLAT, Mme Catherine JOSIEN

Absents : Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Sébastien LAINE

Administration générale

Rapport 1.1 : Modification statutaire - Changement de l'adresse administrative du siège de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'inviter les vingt-huit communes membres de la communauté de communes à délibérer pour modifier les statuts de l'établissement comme suit :

Le siège de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault est fixé au :

2 Parc d'activités de Camalcé

BP 15

34 150 GIGNAC

- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter du Préfet la modification des statuts de la communauté de communes.

Finances /marchés comptabilité

Rapport 2.1 : Marchés publics 2013 - Liste des marchés à procédure adaptée attribués en 2013.

Le Conseil prend acte.

MARCHES ATTRIBUES DE JANVIER A NOVEMBRE 2013

N°	Opération	Objet	Prestataires (CP)	Montants HT	Montants TTC	Date
2012-241-001	Aménagements paysagers du jardin des vestiges - Argileum - Lot 1 "Terrassement, maçonnerie, revêtement de sol"	Travaux	Pépinières Sport et Paysage (34110)	43 235,20	51 709,30	janv.-13
2012-245	Maîtrise d'œuvre - Aménagement bâtiment OTI Saint-Guilhem-le-Désert	Etudes	N+B Architectes (34000)	7 800,00	9 328,80	janv.-13
2012-249	Location-entretien de vêtements de travail et d'équipement de protection individuel	Services	ELIS PROVENCE (30971)	17 028,64	20 366,25	janv.-13
2012-250	Signalétique de chantier 2013-2014	Fournitures	Signaux Girod Grand Sud (34670)	Montant minimum 5016,72€ HT/montant maximum 15 050,17€ HT		janv.-13
2012-252-001	Aménagement de l'entrée sud du village de Saint-Guilhem le Désert - Lot 1 "Terrassement - Revêtement voirie - Pavage - ouvrages divers"	Travaux	TPSO (34120)	196 941,44	235 541,96	janv.-13
2012-252-002	Aménagement de l'entrée sud du village de Saint-Guilhem le Désert - Lot 2 "Maçonnerie traditionnelle"	Travaux	GASCON ROSA (34560)	33 554,50	40 131,18	janv.-13
2012-252-003	Aménagement de l'entrée sud du village de Saint-Guilhem le Désert - Lot 3 "Menuiserie bois"	Travaux	Bernard GUERIN (12550)	33 396,10	39 941,74	janv.-13
2012-252-004	Aménagement de l'entrée sud du village de Saint-Guilhem le Désert - Lot 4 "Serrurerie"	Travaux	POUGET METALLURGIE (34150)	5 800,00	6 936,80	janv.-13
2012-252-005	Aménagement de l'entrée sud du village de Saint-Guilhem le Désert - Lot 5 "Electricité - éclairage"	Travaux	SLA (34700)	29 800,00	35 640,80	janv.-13
2012-252-006	Aménagement de l'entrée sud du village de Saint-Guilhem le Désert - Lot 6 "Espaces verts"	Travaux	PPJ (34070)	5 289,50	6 326,24	janv.-13
2012-253	Communication Foire-Expo 2013	Services	Atelier Gandalf (34120)	10 752,00	12 859,39	févr.-13
2012-254	Conception d'une identité graphique pour la politique de développement économique de la Vallée de l'Hérault	Services	UNSENS DESIGN (44604)	8 200,00	9 807,20	janv.-13
2012-255	Mission maîtrise d'œuvre - Sécurisation RD139 à Aumelas	Etudes	CETUR LR (34500)	4 715,00	5 639,14	janv.-13
2012-257-001	Location de matériel pour l'organisation de la foire expo 2013 - Lot 1 "Location, montage et démontage de chapiteaux et plancher"	Fournitures	Sarl PROVENCE LOCATION (13795)	31 110,00	37 207,56	mars-13
2012-257-002	Location de matériel pour l'organisation de la foire expo 2013 - Lot 2 "Location de cloisons et moquettes"	Fournitures	Sarl PROVENCE LOCATION (13795)	16 660,00	19 925,36	mars-13
2012-257-003	Location de matériel pour l'organisation de la foire expo 2013 - Lot 3 "Location, pose et dépose de tables et chaises"	Fournitures	Sarl TERRA (34350)	1 640,10	1 961,56	mars-13
2012-257-004	Location de matériel pour l'organisation de la foire expo 2013 - Lot 4 "Location de sanisettes"	Fournitures	CLIMAT (34000)	650,00	777,40	mars-13
2012-257-005	Location de matériel pour l'organisation de la foire expo 2013 - Lot 5 "Location de climatiseurs et rafraîchisseurs"	Fournitures	Sarl PROVENCE LOCATION (13795)	22 400,00	26 790,40	mars-13
2012-257-006	Location de matériel pour l'organisation de la foire expo 2013 - Lot 6 "Location d'installations électriques"	Fournitures	Sarl PROVENCE LOCATION (13795)	10 390,00	12 426,44	mars-13
2012-258	Fournitures de film plastique et accessoires divers pour le réseau Lecture Publique	Fournitures	EURE FILM ADHESIFS (27240)	Montant maximum de 5 852,84€ HT		févr.-13
2013-259	Actualisation des licences Microsoft 2012	Services	COM 6 - COM NETWORK (34170)	31 733,90	37 953,74	févr.-13
2013-261	Mission de contrôle technique - Construction de la Halle d'exposition à Gignac	Services	QUALICONSULT (34000)	61 980,00	74 128,08	août-13
2013-262	Evaluation du réseau intercommunal des bibliothèques	Etudes	EMERGENCES SUD (33150)	37 500,00	44 850,00	juin-13
2013-263	Matériel informatique 2013	Fournitures	ORDISYS (30900)	28 704,00	34 329,98	mars-13
2013-264	AMO concertation projet de territoire	Services	LISODE / EQUINEO (34196)	39 975,00	47 810,10	juin-13
2013-265	AMO Portail Internet Lecture Publique	Services	SAVOIR SPHERE (75013)	13 950,00	16 684,20	juin-13
2013-267-001	Achat de bacs pour la collecte des déchets - LOT 1 "Bacs 40 Litres"	Fournitures	PLASTIC OMNIUM (31150)	Montant minimum 7 000 € HT/ montant maximum 11 000 € HT		juil-13
2013-267-002	Achat de bacs pour la collecte des déchets - LOT 2 "Bacs roulants"	Fournitures	PLASTIC OMNIUM (31150)	Montant minimum 20 000€ HT / montant maximum 27 500€ HT		juil-13
2013-267-003	Achat de bacs pour la collecte des déchets - LOT 3 "Composteurs et bioseaux"	Fournitures	QUADRIA (33127)	Montant minimum 2 500€ HT / montant maximum 3 300€ HT		juil-13

2013-270	Etude urbaine Montpeyrroux	Etudes	ANCRAGES/PEPS/MARIE AMIOT/BRIGITTE VILLAEYS (34280)	13 512,50	16 160,95	juil-13
2013-272	Mise en place d'un observatoire fiscal - Lot 1 "Fourniture d'un logiciel d'observatoire fiscal"	Fournitures	ECOFINANCES Collectivités (31702)	10 500,00	12 558,00	juil-13
2013-272	Mise en place d'un observatoire fiscal - Lot 2 "Mission d'accompagnement de la cellule fiscale"	Services	GFI Progiciels (34988)	12 050,00	14 411,80	juil-13
2013-273-001	Mission maîtrise d'œuvre Plan de restauration du patrimoine bâti non protégé - Lot 1 "Saint-André de Sangonis – Restauration des façades et toitures de la chapelle Notre-Dame de Cambous "	Etudes	SELARL EUPALINOS / MARC CUSY (34000)	10 900,00	13 036,40	nov-13
2013-273-002	Mission maîtrise d'œuvre Plan de restauration du patrimoine bâti non protégé - Lot 2 "Le Pouget – Restauration du bâtiment dit « le Pigeonnier »"	Etudes	SARL TRISTAN SCHEBAT ARCHITECTE (34000)	3 500,00	4 186,00	nov-13
2013-273-003	Mission maîtrise d'œuvre Plan de restauration du patrimoine bâti non protégé - Lot 3 "Vendémian – Restauration des brèches de l'ancien rempart"	Etudes	RASCOL Sandrine / Jean Paul POISSONNIER / BET STRUCTURES DUPLAN (34590)	2 590,00	3 097,64	nov-13
2013-273-004	Mission maîtrise d'œuvre Plan de restauration du patrimoine bâti non protégé - Lot 4 "Montarnaud – Restauration et mise en valeur du site de la source de la Mosson"	Etudes	RASCOL Sandrine / Jean Paul POISSONNIER / BET STRUCTURES DUPLAN (34590)	2 500,00	2 990,00	nov-13
2013-274	Espace la Meuse à Gignac - Définition d'un schéma stratégique de développement et d'un plan directeur	Etudes	SCE / TEMAH ETUDES (34080)	28 520,00	34 109,92	oct-13
2013-275	Achat de pneumatiques pour les véhicules de la CCVH	Fournitures	EUROMASTER (38300)	13 459,76	16 097,87	sept-13
2013-276	Etude urbaine Aniane	Etudes	Nicolas DURU / Marc CUSY / ORCHIS EAULOGIE (34000)	12 504,68	14 955,60	sept-13
2013-277-001	Travaux d'aménagement bâtiment OTI St Guilhem-le-Désert (MOD) - Lot 1 "Démolitions gros œuvres, réseaux dallages, faïences"	Travaux	CABRIBAT (34725)	23 455,00	28 052,18	oct-13
2013-277-002	Travaux d'aménagement bâtiment OTI St Guilhem-le-Désert (MOD) - Lot 2 "Menuiserie mobilier"	Travaux	BASTIDE (34080)	32 014,00	38 288,74	oct-13
2013-277-003	Travaux d'aménagement bâtiment OTI St Guilhem-le-Désert (MOD) - Lot 3 "Electricité"	Travaux	HENRY (34800)	14 479,00	17 316,88	oct-13
2013-277-004	Travaux d'aménagement bâtiment OTI St Guilhem-le-Désert (MOD) - Lot 4 "Plomberie - VMC - Climatisation"	Travaux	EFC PLOMBERIE (34580)	11 488,00	13 739,65	oct-13
2013-277-005	Travaux d'aménagement bâtiment OTI St Guilhem-le-Désert (MOD) - Lot 5 "Cloisons - Plafonds - Peinture"	Travaux	FAUX PLAFONDS ISOLATION (34080)	7 727,50	9 242,09	oct-13

Rapport 2.2 : Budget principal 2013 - Décision modificative n°2.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de voter la décision modificative n°2 d'un montant de 1 331 600€ d'augmentation de crédits et de 942 000€ de virement de crédits au sein de la section d'investissement du budget principal 2013.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
SECTION D'INVESTISSEMENT		
041-2312 « Terrains » - ADM (dépendances)		210 000€
041-2313 « Constructions » - ADM (dépendances)		364 000€
041-2031 « Frais d'études » - ADM (recettes)	572 000€	
041-2033 « Frais d'insertion » - ADM (recettes)	2 000€	
16-1641 « Emprunts » - ADM (dépendances)		700 000€
16-1641 « Emprunts » - ADM (recettes)		700 000€
21-2111 « Terrains nus » - ADM (dépendances)	942 000€	
16-1641 « Emprunts » - ADM (dépendances)		18 000€
16-16449 « Opérations afférentes à option tirage sur ligne trésorerie » - AE (dépendances)		924 000€
1015-2312 « Entrée sud plan circulation St Guilhem-le-Désert » - OGS (dépendances)		17 000€
1015-10222 « FCTVA » - OGS (recettes)		2 600€
1015-1641 « Emprunts » - OGS (recettes)		14 400€
1074-2031 «Espace la Meuse Gignac » - ENV (dépendances)		5 000€

1074-1641 « Emprunts » - ENV (recettes)		5 000€
4581-458124 « MOD Sécurisation RD27 La Boissière » - AE (dépenses)		600€
4582-458224 « MOD Sécurisation RD27 La Boissière » - AE (recettes)		600€
4581-458134 « MOD travaux bâtiment OTI » - AE (dépenses)		35 000€
4582-458234 « MOD travaux bâtiment OTI » - AE (recettes)		35 000€

Rapport 2.3 : Budget annexe SPANC 2013 - Décision modificative n°1.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de voter la décision modificative n°1 d'un montant de 2 000€ de virement de crédit au sein de la section de fonctionnement du budget annexe SPANC 2013.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
011-618 « Divers » - AE (dépenses)	2 000€	
042-6811 « Dotations d'amortissement » - AE (dépenses)		2 000€

Environnement

Rapport 3.1 : Développement d'un programme Nature et Art - Organisation de la fête de la Nature 2014 - Convention de partenariat avec l'Atelier de Fine.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de valider les termes de la convention de partenariat avec l'Atelier de Fine pour l'année 2014, ainsi que le financement de 2 000 € y afférent ;
- d'autoriser le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Rapport 3.2 : Animation du Site Natura 2000 FR9101388 "Gorges de l'Hérault" - Convention de partenariat avec les Communautés de communes Cévennes Gangeoises et Suménoises, Grand Pic Saint Loup, et Clermontais.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver les termes de la convention de partenariat, à conclure avec les Communautés de communes Cévennes Gangeoises et Suménoises, Grand Pic Saint Loup et Clermontais ;
- de valider la participation de la communauté de communes à hauteur de 2 181,08€ pour 12 mois pour participer à l'animation du site Natura 2000 FR9101388 "Gorges de l'Hérault";
- d'autoriser le Président à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces y afférentes.

Rapport 3.3 : Animation du Site des "Hautes Garrigues du Montpelliérais" - Convention de

partenariat avec les Communautés de communes Cévennes Gangeoises et Suménoises, Grand Pic Saint Loup, Pays de Lunel, Lodevois et Larzac, et la Communauté d'agglomération de Montpellier.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver les termes de la convention de partenariat, à conclure avec les Communautés de communes Cévennes Gangeoises et Suménoises, Grand Pic Saint Loup, Pays de Lunel, Lodevois et Larzac, ainsi que la communauté d'agglomération de Montpellier ;
- de valider la participation de la communauté de communes à hauteur de 1839.31€ pour 15 mois pour participer à l'animation du site des "Hautes Garrigues du Montpelliérais";
- d'autoriser le Président à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces y afférentes.

Rapport 3.4 : Protection et mise en valeur de l'environnement et Animation des sites Natura 2000 «Gorges de l'Hérault» et « Montagne de la Moure Causse d'Aumelas » - Convention de Partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver les termes de la convention de partenariat avec la Ligue de protection des oiseaux de l'Hérault, à conclure pour une durée de 5 ans,
- d'autoriser le Président à signer ladite convention et tous les documents afférents à ce dossier, notamment les conventions d'application annuelles.

Rapport 3.5 : Protection et mise en valeur de l'environnement et Animation des sites Natura 2000 «Gorges de l'Hérault » et « Montagne de la Moure Causse d'Aumelas » - Convention d'application à la convention générale de Partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels Languedoc Roussillon.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver les termes de la convention d'application à la convention générale de partenariat entre le CEN LR et la communauté de communes,
- d'autoriser le Président à signer ladite convention et tous les documents afférents à ce dossier.

Rapport 3.6 : Protection et mise en valeur de l'environnement et Animation des sites Natura 2000 «Gorges de l'Hérault » et « Montagne de la Moure Causse d'Aumelas » - Convention de Partenariat avec le Groupe Chiroptère Languedoc Roussillon.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver les termes de la convention de partenariat avec le Groupe Chiroptère Languedoc Roussillon, à conclure pour une durée de 5 ans et renouvelable par reconduction expresse,
- d'autoriser le Président à signer ladite convention et tous les documents afférents à ce dossier, notamment les conventions d'application annuelles.

Aménagement de l'espace

Rapport 4.1 : Réalisation d'un parc relais "Car à Haut Niveau de Service" (CHNS) - Montarnaud - Convention d'entretien avec le Conseil Général de l'Hérault.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver les termes de la convention d'entretien, fixant la date d'effet au jour de la réception des travaux de parachèvement pour les aménagements paysagers et à la mise en service du parc relais pour les autres dépendances et équipements, et la durée à 30 ans, renouvelable par tacite reconduction. Les engagements de la communauté de communes sont les suivants :
 - * assumer l'entretien des fourreaux liés aux éventuels équipements de vidéosurveillance,
 - * assumer l'entretien du réseau d'éclairage public y compris la consommation électrique en résultant, sans que cette prestation donne lieu à rémunération.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention d'entretien;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette convention jusqu'à son terme.

Rapport 4.2 : Travaux de sécurisation de la route départementale n°139 sur la commune d'Aumelas
- Avenant n°2 à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée instituant l'avance de trésorerie.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°2 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée en cours ci-annexé,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Rapport 4.3 : Requalification des espaces publics du centre ancien d'Argelliers - Avenant n° 2 instituant l'avance de trésorerie du maître d'ouvrage et modifiant le délai de mise à disposition.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention de mandat en cours, lequel :
 - * définit les modalités d'avance de trésorerie par l'ajout d'un article et d'une nouvelle annexe définissant l'échéancier prévisionnel des avances de trésorerie,
 - * fixe d'autre part, le délai de mise à disposition de l'ouvrage à 48 mois au lieu des 36 mois initiaux,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Rapport 4.4 : Octroi d'un fond de concours à la commune de Saint-Bauzille de la Sylve - Réhabilitation de 5 logements communaux.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'émettre un avis favorable pour l'octroi d'un fond de concours de 12 544 € à la commune de St Bauzille de la Sylve dans le cadre de son opération de réhabilitation de 5 logements communaux.

Rapport 4.5 : Octroi d'une subvention d'équilibre à Hérault Habitat - Création de 10 logements locatifs sociaux sur la commune de Bélarga.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'émettre un avis favorable pour l'octroi à Hérault Habitat d'une subvention d'équilibre de 36 057€ pour la réalisation de cette opération.

Rapport 4.6 : Octroi d'une subvention d'équilibre à Hérault Habitat - Création de 3 logements sociaux sur la commune de Plaissan.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'émettre un avis favorable pour l'octroi à Hérault Habitat d'une subvention d'équilibre de 45 000 € pour la réalisation de 3 logements locatifs sociaux à Plaissan.

Rapport 4.7 : Création de 17 logements à vocation sociale à Plaissan - Cession de parcelles - Annule et remplace la délibération n° 191 du 11 mai 2009.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'annuler et remplacer la délibération n° 191 du 11 mai 2009 relative à la création de logements sociaux en accession sociale et libre sur la commune de Plaissan ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte notarié pour établir la vente à Hérault Habitat des parcelles cadastrées C1078, C1079 et C 1080 au prix de 31,52 €/m² ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte notarié pour la cession gratuite au profit d'Hérault Habitat de la parcelle cadastrée C1089, à charge pour Hérault Habitat de les céder à la commune au titre des rétrocessions de voirie après l'aménagement.

Rapport 4.8 : Création de 17 logements à vocation sociale à Plaissan - Mise en place d'un bail emphytéotique - Annule et remplace la délibération n°191 du 11 mai 2009.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'annuler et remplacer la délibération n° 191 du 11 mai 2009 relative à la création de logements

sociaux en accession sociale et libre sur la commune de Plaissan ;

- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte notarié établissant le bail emphytéotique au profit d'Hérault Habitat pour les parcelles cadastrées C1081, C1082, C1083, C1084, C1085, C1086, C1087 et C1088.

Développement économique

Rapport 5.1 : Commercialisation Parc d'Activités Economiques (PAE) " La Tour" à Montarnaud - Vente du lot 2.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à la vente du lot n° 2 d'une superficie de 973 m² sur la base de 75 € HT/m² à l'entreprise FMC, soit un montant total de 72 975€ HT.

Rapport 5.2 : Commercialisation Parc d'Activités Economiques (PAE) "Les Treilles" - Aniane - Vente des lots 8 et 9.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à la vente à la maison médicale des lots n°8 et 9 d'une superficie de 1938 m² sur la base de 80 € HT/m², soit un montant total de 155 040€ HT.

Rapport 5.3 : Z.A.C La Croix - Gignac - Cahier des charges de cession du Lot C27.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver le cahier des charges de cession du lot C27 de la Z.A.C La Croix, joint au présent rapport,
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter toutes les demandes de subventions afférentes à cette affaire.

Enfance / jeunesse

Rapport 7.1 : Crèche multi-accueil "Chrysalides et Papillons" - St-André-de-Sangonis - Adoption du règlement de fonctionnement de la structure.

Le Conseil décide à la majorité des suffrages exprimés avec 1 abstention,

- d'approuver les termes du règlement de fonctionnement de la crèche multi-accueil "Chrysalides et Papillons",
- d'autoriser le Président à signer le règlement de fonctionnement ainsi que ses éventuels avenants n'entraînant pas de modification substantielle.

Rapport 7.2 : Crèche multi-accueil "Les Pitchounets" - Aniane - Adoption du règlement de fonctionnement de la structure.

Le Conseil décide à la majorité des suffrages exprimés avec 1 abstention,

- d'approuver les termes du règlement de fonctionnement de la crèche multi-accueil "Les Pitchounets",
- d'autoriser le Président à signer le règlement de fonctionnement ainsi que ses éventuels avenants n'entraînant pas de modification substantielle.

Rapport 7.3 : Crèche multi-accueil "Les Calinous" - Gignac - Adoption du règlement de fonctionnement de la structure.

Le Conseil décide à la majorité des suffrages exprimés avec 1 abstention,

- d'approuver les termes du règlement de fonctionnement de la crèche multi-accueil "Les Calinous",
- d'autoriser le Président à signer le règlement de fonctionnement ainsi que ses éventuels avenants n'entraînant pas de modification substantielle.

Rapport 7.4 : Crèche multi-accueil "Le Berceau" - Montarnaud - Adoption du règlement de fonctionnement de la structure.

Le Conseil décide à la majorité des suffrages exprimés avec 1 abstention,

- d'approuver les termes du règlement de fonctionnement de la crèche multi-accueil "Le Berceau",
- d'autoriser le Président à signer le règlement de fonctionnement ainsi que ses éventuels avenants n'entraînant pas de modification substantielle.

Rapport 7.5 : Crèche multi-accueil "Les Lutins" à Montpeyroux - Adoption du règlement de fonctionnement de la structure.

Le Conseil décide à la majorité des suffrages exprimés avec 1 abstention,

- d'approuver les termes du règlement de fonctionnement de la crèche multi-accueil "Les Lutins",
- d'autoriser le Président à signer le règlement de fonctionnement ainsi que ses éventuels avenants n'entraînant pas de modification substantielle.

Rapport additionnel 1 : Hôtel d'entreprises du Domaine de Trois Fontaines - Mise à disposition de l'atelier I.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de mettre à disposition de "Banquiz" l'atelier I de l'hôtel d'entreprises du Domaine de Trois Fontaines dans le cadre d'un contrat de location non renouvelable d'une durée limitée fixée à 36 mois, avec des loyers progressifs calculés de la manière suivante :
- année 1 : -20% par rapport au prix du marché (5€/m²) , soit 708€/mois
- année 2: -10% par rapport au prix du marché (5€/m²), soit 796,50€ /mois
- année 3: prix du marché (5€/m²), soit 885€/mois
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces administratives afférentes à ce dossier.

Rapport additionnel 2 : Organisation de la randonnée VTT « Les Drailhes du Diable » - Convention de partenariat entre le comité départemental de cyclisme, l'association « La Roue Libre Gignacoise », l'Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert – Vallée de l'Hérault et la Communauté de communes Vallée de l'Hérault.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver les termes de la convention de partenariat relative à l'organisation de la randonnée VTT " Les Drailhes du Diable" dont la participation de la communauté de communes se portera à plusieurs niveaux :
 - . Soutien à l'organisation générale de la manifestation sur les plans administratifs et logistiques,
 - . Attribution d'une subvention de 5000 euros, permettant notamment de couvrir les dépenses liées à la communication,
 - . Accompagnement sur la définition du plan de communication,
 - . Relais auprès des différents partenaires institutionnels et associatifs locaux,
 - . Mobilisation de bénévoles pour encadrer la manifestation.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat.

Rapport additionnel 3 : Reprise des immobilisations et de l'excédent de trésorerie - Association "Les Pitchounets" d'Aniane.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver les termes de la convention, consistant dans la reprise par la communauté de communes des immobilisations de l'association "Les Pitchounets" à l'euro symbolique et de l'excédent de trésorerie pour un montant de 68 345.80 euros ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces y afférentes.

Rapport additionnel 4 : Reprise des immobilisations et de l'excédent de trésorerie - Association

"Chrysalides et Papillons" de Saint-André-de-Sangonis.

Le Conseil décide à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver les termes de la convention, consistant dans la reprise par la communauté de communes des immobilisations de l'association "Chrysalides et Papillons" à l'euro symbolique et de l'excédent de trésorerie pour un montant de 75 522,42 € euros ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces y afférentes.

Le relevé de décisions du Conseil communautaire du 16 décembre 2013 comporte 10 pages.
Il restera affiché à la Communauté de communes entre le 17 décembre 2013 et le 17 février 2013.

Le Président

Louis VILLARET

Les délibérations sont consultables sur notre site internet www.cc-vallee-herault.fr ou au siège de la Communauté de communes, aux heures d'ouverture.

Les copies des délibérations peuvent être communiquées selon l'une des modalités suivantes :

- par consultation gratuite sur place sauf si les impératifs de conservation du document s'y opposent ;
- par courrier électronique et sans frais lorsque le document existe sous forme électronique ;
- par délivrance aux frais du demandeur d'une copie sur papier ou sur un support informatique identique à celui utilisé par l'administration. Dans ce dernier cas, et conformément à l'article 34 du décret du 30 décembre 2005, il appartient à l'intéressé d'indiquer sous quelle forme il souhaite obtenir le document sollicité. Des frais de reproduction pourront lui être facturés, sans que ceux-ci puissent excéder le coût réel supporté par l'administration. Un arrêté du Premier ministre du 1er octobre 2001 prévoit que le montant des frais de copie d'un document administratif pourra être fixé au maximum à 0,18 € par page de format A 4 en impression noir et blanc, 1,83 € pour une disquette et 2,75 € pour un cédérom.